

COULIS À GROS GRAINS
DIVISION 04

CELLFILLER C-15

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- » Économique
- » Mélange calibré en usine
- » Peut-être versé ou pompé
- » Étalement et rendement supérieurs

UTILISATIONS

- » Idéal pour le remplissage des cellules et autres cavités lors de la pose des blocs de béton
- » Peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur
- » Idéal pour toute application nécessitant un écoulement uniforme

LIMITATIONS

- » Ne pas utiliser le CELLFILLER C-15 lorsque la plus petite ouverture horizontale est inférieure à 50 mm (2 po)
- » Ne pas utiliser le CELLFILLER C-15 pour la pose d'éléments de maçonnerie. Dans ce cas référez-vous aux mortiers KING
- » Ne jamais ajouter en chantier des adjuvants visant à modifier le temps de prise, la fluidité ou toute autre propriété du coulis plastique ou durci
- » Utiliser seulement la quantité d'eau recommandée de façon à obtenir les propriétés du coulis plastique ou durci voulues

Le CELLFILLER C-15 est un coulis pré-mélangé et pré-ensaché spécialement conçu pour le remplissage des cellules et autres cavités lors de la pose de blocs de béton. Ce mélange est composé de matières cimentaires, de sable à gros grains et d'autres composantes soigneusement sélectionnées. Le CELLFILLER C-15 est conforme au tableau 7 de la norme CSA-A179-14 pour un coulis à gros grains avec ajout d'eau en chantier.

MALAXAGE

Mélanger un maximum de 4,5 L (1,2 gallons US) d'eau potable par 30 kg (66 lb.) de CELLFILLER C-15 dans un malaxeur à mortier propre. Verser 4,0 L (1,0 gallon US) d'eau dans le malaxeur et ajouter 30 kg (66 lb.) de CELLFILLER C-15. Mélanger de 5 à 10 minutes. Laisser le coulis reposer pour une courte période de temps. À l'aide de l'eau restante, ajuster le mélange pour obtenir la consistance voulue.

MISE EN PLACE DU COULIS

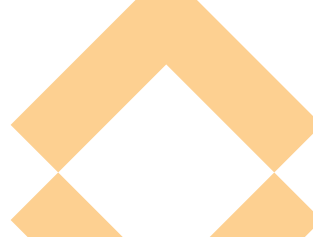
La mise en place du coulis doit être notamment conforme aux exigences des sections 6 et 8 de la norme CSA-A371-14.

Assurez-vous que la maçonnerie ait suffisamment durci avant la mise en place du coulis. Si plusieurs coulées sont nécessaires, laisser un vide de 25 mm (1 po) à 75 mm (3 po) sur le dessus de la rangée précédente de façon à produire un effet de clé entre les coulées.

Ne jamais utiliser le coulis si les cellules sont saturées d'eau.

Ne jamais utiliser le coulis sur des surfaces gelées.

Si une pompe est utilisée en chantier, assurez-vous que cette dernière soit en mesure d'accueillir des agrégats de 10 mm (0,4 po) et plus.



COULIS À GROS GRAINS
DIVISION 04

CELLFILLER C-15

EMBALLAGE

Ce produit est emballé dans des sacs de 30 kg (66 lb.) à triple doublure ou des sacs en vrac et enveloppés sur des palettes de bois.

ENTREPOSAGE ET DURÉE DE CONSERVATION

L'entreposage doit se faire dans un endroit sec et protégé des intempéries. En chantier, une bâche supplémentaire doit recouvrir les produits afin d'éviter l'infiltration d'eau. Les sacs non-ouverts et bien entreposés ont une durée de conservation de 12 mois.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Ce produit est fabriqué à base de ciment Portland. Le port d'équipements de sécurité utilisés pour la manutention de produits à base de ciment est donc recommandé : gants de caoutchouc, masque anti-poussière et lunettes de sécurité. Les fiches de donnée de sécurité peuvent être fournies sur demande.

DONNÉES TECHNIQUES*

	VALEUR MOYENNE CELLFILLER C-15
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION	
CSA A23.2-3C	
7 jours	12 MPa (1740 psi)
28 jours	15 MPa (2175 psi)
DENSITÉ	
ASTM C 185	2280 kg/m ³ (142 lb./pi ³)
TENEUR EN AIR	
EN-1015-7 Méthode A	11 % Maximum
RESSUAGE ET SÉGRÉGATION	
ASTM C 940	< 2 %
RÉTENTION D'EAU	
ASTM C 1506	70 % Minimum
AFFAISSEMENT	
	200 mm (8 po) à 275 mm (11 po)
RENDEMENT PAR SAC DE 30 KG (66 LB.)	
	0,018 m ³ (0,65 pi ³) de mortier frais

*Les valeurs moyennes du produit KING sont obtenues en condition de laboratoire.

Remarque : Le contenu de cette fiche technique est régulièrement mis à jour. Pour vous assurer que vous avez entre les mains la plus récente version, nous vous conseillons de consulter notre site Internet à l'adresse suivante; www.king-mortiers.com

Ce produit est conçu pour procurer le rendement prescrit dans la présente fiche technique. Si toutefois il est utilisé dans des conditions autres que celles pour lesquelles il est destiné, ou s'il est utilisé d'une façon contraire aux recommandations prescrites dans la présente fiche technique, il risque de ne pas procurer le rendement prescrit aux présentes. Ce qui précède remplace toute autre garantie, déclaration ou condition, exprès ou tacites, y compris, sans s'y limiter, toute condition ou garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, ainsi que toute garantie ou condition offertes en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies.

V0521

SIKA CANADA INC.

Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire (Québec) H9R 4A9

Autres sites
Boisbriand (Québec)
Brantford; Cambridge; Sudbury; Toronto (Ontario)

Edmonton (Alberta)
Surrey (Colombie-Britannique)